



HÔPITAUX  
DE VENDÉE



## POSTE PROPOSÉ

Médecin Cardiologue H/F

## CONTRAT

Praticien hospitalier temps plein ou temps partiel

Praticien contractuel motif 1 ou motif 2

## Vos missions :

Rattaché (e) au Chef de service, vous venez renforcer l'équipe médicale composée de 4 médecins.

## L'Établissement :

- L'établissement compte 1000 agents et dispose de locaux récents et agréables permettant à chacun d'exercer ses fonctions au sein d'équipes à taille humaine ;
- Il est partenaire d'une clinique au sein d'un pôle santé et bénéficie à ce titre de nombreuses coopérations et synergies ;
- Il est rattaché à la Direction Commune des Hôpitaux de Vendée qui regroupe 15 établissements publics (8200 agents), ce qui permet de nombreuses coopérations, renforçant ainsi l'amélioration des prises en charge, notamment pour des activités médicales spécialisées.;
- Il dispose d'un service d'urgences, d'un plateau technique complet et performant, des lits de médecine, gynécologie obstétrique et d'une filière gériatrique.
- Les urgences accueillent environ 34.000 patients par an. L'activité habituelle sur 24h est de 70 entrées environ. Sur la période estivale, l'activité monte à 120 entrées par 24 heures. Les sorties Smur sont de 650 par an

## Le service de la cardiologie :

- Dispose de 10 lits dont 6 lits d'USC cardio/pneumo
- Activité de rythmologie
- Plateau technique récent (*écho de stress, épreuves d'effort*)
- Activité de consultations externes
- Participation aux astreintes opérationnelles

## Vos conditions de travail et rémunération :

- TTA sur volontariat
- Exercice partagé avec le CHD Vendée

## Pourquoi vous ?

- Vous êtes titulaire d'une spécialisation en médecine cardiologique et inscrit au conseil de l'Ordre Français ;
- Vous souhaitez rejoindre un hôpital à taille humaine et à l'activité dynamique dans une ambiance familiale;
- Vous avez le projet de vous implanter durablement dans la belle ville des Sables d'Olonne, connue notamment pour le Vendée Globe, l'IRON MAN, ainsi que ses belles plages, située à 30 minutes de La Roche sur Yon et 1h15 de Nantes en voiture et à 3h de Paris en TGV.

## Les plus améliorant vos conditions d'installation :

- Une municipalité qui œuvre pour garantir le meilleur accueil et la meilleure insertion possible dans la cité (création d'un guichet unique pour obtention de crèche, logement, réseau d'entraide)
- La mise à disposition d'un logement pour trois mois (renouvelable en cas de nécessité afin de faciliter l'installation)
- Un service de conciergerie qui permet à tout praticien de gagner du temps sur les démarches domestiques.

## Renseignements :

**Dr Patrice PERNOLLET** – Chef de pôle : [patrice.pernollet@ght85.fr](mailto:patrice.pernollet@ght85.fr) / Tél. : 02.51.21.88.62

**Mme Valérie ALBERT** - Directrice des affaires médicales : [secretariatdam@ch-cotedelumiere.fr](mailto:secretariatdam@ch-cotedelumiere.fr) /  
Tél. : 02.51.21.85.46 ou 02.51.21.85.95

